



Installer une borne de recharge à domicile : comment faire ?

Vous pouvez désormais recharger votre voiture 100 % électrique chez vous. Une bonne nouvelle et une nouvelle organisation puisque vous n'aurez plus à faire le plein d'essence. Mais avant la livraison de la voiture, vous devrez penser à l'installation d'une borne à domicile. Comment l'installer ? Où ? Et combien ça coûte ? Petit mode d'emploi.

👁 Vous avez 3 minutes ?

Quel est l'intérêt d'avoir une borne chez soi ?

Parce que c'est la solution la plus économique, la plus pratique et celle qui vous apporte le plus de tranquillité d'esprit. Plus besoin de faire un détour par la station, plus besoin non plus de dépendre des réseaux de recharge, vous rentrez chez vous et branchez votre voiture. Tout simplement. Vous utilisez l'électricité au même tarif que vos appareils domestiques. Ainsi, prévoir d'installer une borne chez vous est indispensable, autant pour des questions de sécurité de l'installation électrique que par confort, pour la rapidité de charge. Vous pouvez installer votre prise ou votre borne de recharge en extérieur ou en intérieur, en maison individuelle ou en copropriété, dans votre garage ou dans votre parking. Le choix est déterminé par l'endroit où vous souhaitez garer votre voiture et par l'espace disponible pour fixer la solution de recharge.

90 %

Dans 90 % des cas, la recharge se fait à domicile ou sur le lieu de travail. Il est donc indispensable de bien s'équiper pour profiter au maximum de votre voiture 100 % électrique.

Quelles sont les questions à se poser ?

Pour être certain(e) d'installer la borne de recharge la plus adaptée, il faut d'abord se poser ces deux questions :



Quel est mon besoin réel de recharge ?

Si vous roulez 50 km par jour, vous n'aurez pas besoin de recharger votre véhicule aussi souvent et aussi rapidement que si vous parcourez 200 km dans la journée. Il faut donc adapter la puissance de votre borne électrique à vos besoins journaliers réels.



Quelle est l'installation électrique de mon domicile ?

Pour éviter de faire disjoncter votre installation électrique, la puissance de la borne doit être adaptée à celle que peut délivrer votre compteur. Pour éviter les mauvaises surprises, privilégiez un modèle avec pilotage énergétique ou, si ce n'est pas le cas, demandez une augmentation de la puissance de votre installation auprès de votre fournisseur en énergie.



La puissance de la borne à installer à votre domicile dépend de votre installation électrique (monophasée ou triphasée) ainsi que de la puissance disponible.

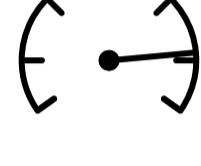
Dans la majorité des cas, les experts partenaires de Volvo recommandent une borne de 7,4 kW.

Peut-on brancher sa voiture sur une prise domestique ?

En théorie, vous pouvez recharger votre voiture sur une prise domestique de 220 V, la même que celle de votre tondeuse électrique, grâce au câble domestique livré avec votre voiture. Mais cette solution doit rester une solution de secours. Pour deux raisons :

40 h

Le temps de recharge sera extrêmement long. Recharger une voiture 100 % électrique peut prendre plus de 40 heures.



Le risque de surchauffe. Les prises domestiques ne sont pas conçues pour supporter une recharge à une puissance maximale pendant de nombreuses heures.

Rappel



Par mesure de sécurité,

n'utilisez jamais de rallonge ou de multiprise pour recharger votre voiture. Le câble doit toujours relier directement la voiture à la prise.

Quels sont les points de vigilance pour l'installation d'une borne de recharge à domicile ?

Il faut impérativement que la borne de recharge soit installée par un installateur agréé IRVE. Cela vous permet de bénéficier d'une installation sûre et vous donne la possibilité de souscrire aux différentes aides auxquelles vous avez droit.



La borne de recharge doit être conforme à la norme française NF C 15-100.



La borne de recharge installée et pilotée par la même entreprise afin de bénéficier du crédit d'impôt.



Bornes de plus de 3,7 kW : qualification IRVE obligatoire.

La qualification IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) atteste de la compétence d'électriciens professionnels pour l'installation et la maintenance des bornes de recharge. Ces professionnels disposent tous d'une attestation, mentionnée systématiquement sur leur facture. Le meilleur moyen d'être certain d'avoir affaire à un électricien qualifié IRVE est de faire appel à un installateur de borne de recharge spécialisé, comme notre partenaire ChargeGuru, qui sélectionne dans ses équipes des électriciens qualifiés IRVE.

Une borne de recharge installée à domicile demande peu d'entretien ; en revanche, il est important de bien posséder le contact du service après-vente de l'installateur. L'attestation IRVE de l'installateur peut être exigée par les assureurs (selon les clauses du contrat) en cas de problème lié à la borne de recharge.



Installation d'une borne à domicile ? Profitez des solutions clés en main des partenaires Volvo

Volvo vous met en relation directe, de manière privilégiée, avec ses partenaires. Vous remplissez sur le [site Volvo Cars](#) (en autonomie ou avec l'aide de votre concessionnaire) et l'un de nos partenaires, ChargeGuru ou Zeplug, vous recontacte dans les meilleurs délais afin de faire le point sur votre projet.

Pourquoi faire appel à des experts ?

Parce que nos partenaires, les experts ChargeGuru et Zeplug, vous accompagnent de manière personnalisée dans toutes les étapes nécessaires à votre projet d'installation de solution de recharge : audit gratuit des installations, choix du matériel, installateur agréé, aide dans les démarches de subvention... Une solution clé en main pensée pour faciliter l'installation d'une borne dans votre entreprise.



ChargeGuru : pour l'achat d'une borne de recharge à votre domicile

Pourquoi faire appel à ChargeGuru ?

ChargeGuru, c'est l'offre idéale si vous avez un parking privé et que vous souhaitez acheter l'infrastructure. Notre partenaire installe une solution de recharge standard (22 kW ou 7,4 kW) ou sur-mesure à votre domicile.

Comment ça marche ?

Des experts vous accompagnent tout au long de la procédure. Vous profitez de matériels validés par Volvo et installés par des électriciens qualifiés IRVE.

Combien ça coûte ?

Installation d'une borne de recharge à partir de 1248 € TTC après crédit d'impôt (500€) dans le respect de certaines conditions (localisation en France métropolitaine, système de charge pilotable...).

[Tout savoir sur l'offre ChargeGuru](#)



Zeplug : pour la recharge en copropriété

Pourquoi faire appel à Zeplug ?

Zeplug, c'est la solution idéale si vous disposez d'un parking en copropriété et que vous souhaitez installer à ses frais une infrastructure indépendante dédiée à la recharge à laquelle vous pouvez vous abonner, tout simplement.

Comment ça marche ?

L'offre standard avec location de l'infrastructure comprend : une borne de recharge Schneider Electric EVLINK Wallbox (puissance de 3,7 kW à 22 kW), les protections électriques, le raccordement de la borne à l'alimentation électrique, le petit matériel, l'installation par un électricien IRVE, la garantie matériel constructeur.

Combien ça coûte ?

Aucun frais sont à prévoir pour la copropriété. Le tarif de la borne débute à 759€* par mois (aides déduites : ADVENIR + Crédit d'impôt) + abonnement pour l'électricité.

*Tarifs au 14 février 2024

[Tout savoir sur l'offre Zeplug](#)

De quelles aides bénéficier dans le cadre de l'installation d'une borne ?

En maison individuelle

Tout dépend du type de borne que vous allez installer. Le coût moyen d'une borne de recharge en maison individuelle est de 1 500 € après crédit d'impôt. Le coût final dépend de l'installation électrique, de la puissance de la borne et des travaux à réaliser pour la relier au compteur électrique.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt dont le montant est égal à 75 % des dépenses engagées sans que cet avantage ne puisse dépasser 500 €. Ce crédit d'impôt de 500 € est extensible jusqu'au 31 décembre 2025 et est limité à un système de charge pour un même logement pour une personne seule, et 2 systèmes de charge pour un couple.

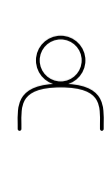
En copropriété

Vous souhaitez équiper le parking de votre immeuble avec des bornes de recharge ? Vous avez le droit de faire installer votre propre borne de recharge à vos frais sur votre emplacement de stationnement. Vous souscrivez alors à un abonnement qui vous permettra de recharger votre voiture sur cette borne, de manière sécurisée (par clé ou par badge) afin que seules les personnes autorisées y aient accès.

Le droit à la prise, c'est quoi ?

Depuis 2014, toute personne qui habite en copropriété peut demander une prise pour recharger son véhicule 100 % électrique. On appelle cela « le droit à la prise ». Depuis le 1er janvier 2021, ce droit a été renforcé.

L'organisme ADVENIR propose plusieurs types de subventions en fonction des situations :



Dans le cas où vous avez votre propre borne sur votre place de parking ou dans votre box, grâce à l'organisme ADVENIR, vous pouvez disposer d'une subvention de 50 % sur le montant de l'installation avec un plafond de 600 € HT.



Vous êtes plusieurs copropriétaires à vouloir installer une borne que vous partagerez ; la subvention est de 50 % du montant de l'installation avec un plafond de 1 660 € HT.



La copropriété installe une infrastructure de recharge collective : la subvention est de 50 % du montant de l'installation avec un plafond à partir de 8 000 € par copropriété et jusqu'à 3 000 € pour les travaux de voirie extérieure.

Pour plus de renseignements sur les aides, vous trouverez toutes les informations sur le site : [advenir.mobi](#)

Vous êtes désormais prêt(e) à installer une borne chez vous.

Dernière mise à jour : mars 2024

Encore des questions ?

Réseaux de recharge : comment ça marche ?

Combien consomme réellement une voiture 100% électrique ?

Comment fonctionne la technologie One Pedal Drive ?